

l'écoute et la compréhension des attentes, des projets, des priorités et des difficultés exprimés par ses interlocuteurs algériens, qu'ils appartiennent aux secteurs public ou privé. Pour former ses jugements et valider ses analyses, elle est allée à la rencontre des différents acteurs algériens aussi bien à Alger que sur l'ensemble du territoire ; elle est ainsi entrée dans un dialogue constructif et confiant avec les autorités institutionnelles, les partenaires sociaux, les responsables associatifs, les entrepreneurs jeunes ou déjà bien installés, les chercheurs et les responsables d'universités...

Partout sur les territoires français et algériens est apparu l'enjeu commun et central d'une mise en mouvement dont le choc initial devait venir d'une meilleure mise en relation et d'une meilleure connaissance économique mutuelle. C'est pourquoi, en France et en Algérie, la Mission s'est efforcée de rencontrer les acteurs clés dans les domaines économique, social, territorial et politique. Elle s'est dotée de priorités claires et d'outils pour les réaliser.

Au service d'une stratégie ambitieuse : les outils de l'action

En quatre ans et désormais pour aller de l'avant, la Mission s'est dotée d'instruments propres qui démultiplient et renforcent son action. Elle a ainsi mis en place plusieurs outils destinés à créer et à amplifier de nouvelles dynamiques de coopération économique entre les deux pays. Citons en particulier :

- La mise en place, début 2016, d'un Groupe de travail France-Algérie consacré à l'identification et à l'accompagnement d'actions structurantes sur la thématique « Université / Entreprise /

Territoire », composé de 4 recteurs d'Universités algériennes (identifiées par leur ministère de tutelle) et de la CPU, et co-animé par le Haut Responsable et le recteur de l'université de Tlemcen.

- Deux premiers plans d'actions-cadres signés avec d'importantes associations algériennes d'entreprises (le CEIMI et le FCE) qui regroupent un grand nombre des entreprises de ce pays, destinés à élargir le champ de la Mission aux entrepreneurs privés les plus dynamiques ;
- La création en 2015, en partenariat avec BFA, d'un Comité stratégique regroupant les grands groupes français qui opèrent en Algérie et ceux souhaitant s'y installer : 4 séminaires ont déjà eu lieu (échanges confidentiels), regroupant environ 25 groupes présents dans les domaines de l'industrie manufacturière, de l'énergie, des transports, de l'agro-alimentaire, de la santé, de l'immobilier, de la finance.
- Un partenariat avec Cités Unies France (CUF), depuis octobre 2013, destiné à intégrer davantage dans la coopération entre collectivités territoriales des deux pays, la dimension entrepreneuriale, technologique et industrielle./.

CPU : Conférence des Présidents d'Universités
CEIMI : Club des Entrepreneurs et Industriels Algériens
FCE : Forum des Chefs d'Entreprises
BFA : Business France Algérie

Contact

jean-louis.levet@diplomatie.gouv.fr

00 33 1 43 17 60 03



Mission « Coopération économique, industrielle et technologique franco-algérienne »

Jean-Louis LEVET
Haut Responsable

Un nouvel élan pour les relations économiques entre les deux pays

La Mission : agir dans un cadre précis, réussir pour les deux pays

La déclaration commune des Présidents français et algérien sur « L’Amitié et la Coopération entre la France et l’Algérie » signée le 19 décembre 2012 à Alger fixe le cadre général de la Mission. C’est en effet dans ce contexte, que la Mission interministérielle de coopération économique confiée à Jean-Louis Levet a été constituée. Chacun des deux pays y a vu un intérêt immédiat, important et durable.

En quatre ans d’existence, l’action de la Mission a permis :

- d’établir un climat de confiance authentique avec tous les interlocuteurs algériens ;
- d’identifier puis de faire naître ou de contribuer à produire des projets de partenariats d’excellence, porteurs d’avenir pour les deux pays. De 2013 à 2017, c’est une soixantaine de projets qui a été présentée, discutée et qui a fait l’objet d’accords signés tantôt dans les réunions annuelles du Comité Mixte Economique Franco-Algérien (COMÉFA) ou dans celles du Comité Intergouvernemental de Haut Niveau (CIHN), qui se sont tenues alternativement en Algérie et en France.
- de définir, au travers d’un intense dialogue avec tous les acteurs, des perspectives communes à moyen et long terme permettant d’inscrire dans la durée et sur un pied d’égalité les liens économiques entre les deux pays.

Une nouvelle séquence : des priorités opérationnelles validées, un élargissement stratégique nécessaire

Dans les quatre premières années de son existence, la Mission a développé trois grandes priorités qui ont permis à la fois d’intégrer les atouts français en matière scientifique et industrielle et de répondre efficacement aux demandes formulées par les autorités algériennes et par l’ensemble du tissu industriel de ce pays dans de nombreux domaines :

- une formation professionnelle de qualité, axée sur les principaux besoins du développement économique et industriel de l’Algérie ;
- des infrastructures techniques, technologiques, scientifiques et d’innovation sociale (normalisation, métrologie, RES, propriété intellectuelle) à destination des activités industrielles identifiées ;
- la mise en place d’un nouveau modèle de croissance durable fondé sur des partenariats entre firmes françaises et algériennes et répondant aux grands défis de l’industrie algérienne.

Ces trois priorités constituent de fermes points d’appui pour l’action de la Mission et sont particulièrement appréciées par ses partenaires algériens et français pour leur clarté opérationnelle, leur valeur effective et la compréhension de la position de cette nouvelle démarche dans le dispositif du commerce extérieur de la France.

Dans la nouvelle séquence qui s’ouvre, compte tenu des enseignements et des premiers résultats obtenus, l’extension du champ d’action de la Mission est à l’ordre du jour sur la base de grands objectifs stratégiques transversaux :

- contribuer à la modernisation et à la diversification de l’économie algérienne par

la construction de partenariats entre les deux pays dans une perspective de co-localisation et de co-innovation avec les entreprises françaises ;

- favoriser la formation et l’accélération des dynamiques économiques structurées sur l’ensemble du territoire algérien par des partenariats entre Universités, Entreprises et Institutions territoriales des deux pays ;
- étendre réellement l’action de la Mission à l’ensemble des domaines d’activités de l’économie algérienne qui souhaiteront dialoguer avec la Mission sur leurs attentes et besoins (secteur public et secteur privé) et clarifier les enjeux de l’interface avec les économies de l’Afrique sub-saharienne.

Une voie innovante pour la coopération économique franco-algérienne : objectifs et enjeux

Sur la base d’une problématique commune aux deux pays de l’importance cruciale d’un développement industriel fort et diversifié, la Mission a promu un message de « co-production » et de « co-innovation » des partenariats, mûri avec ses interlocuteurs algériens et français.

Elle s’est donné pour objectif d’agir dans la plus grande cohérence et en parfaite coordination avec les autres acteurs français du commerce extérieur, pour contribuer à donner un nouvel élan aux relations économiques franco-algériennes par la réalisation de partenariats exemplaires, fondés sur la concertation, l’entente durable et le profit mutuel.

Pour réussir dans cette perspective, la Mission a développé une démarche innovante fondée sur